



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo – 22 mars 2024

Étude concernant le regroupement municipal... union et collaboration!

La Pocatière, le 22 mars 2024. – Annoncée en novembre 2022, l'étude sur le regroupement municipal de plusieurs municipalités à l'ouest de la MRC de Kamouraska suit son cours.

La Ville de La Pocatière et les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Saint-Pacôme, avaient statué que l'étude devait tenir compte des objectifs suivants :

- ∞ Poser un regard sur les aspects socioculturel, économique, géographique et politique à considérer;
- ∞ Identifier les principaux enjeux d'un regroupement;
- ∞ Déterminer les conditions d'appartenance à la MRC;
- ∞ Examiner les impacts financiers et fiscaux qu'aurait un regroupement en 2024 et 2025, notamment sur la charge fiscale des contribuables;
- ∞ Contrer les aléas administratifs de l'instabilité de la main-d'œuvre à l'administration;
- ∞ Présenter les prévisions budgétaires d'une nouvelle municipalité;
- ∞ Fournir aux autorités municipales un cadre pour évaluer l'opportunité de procéder au regroupement et amorcer, le cas échéant, la négociation des conditions.

Il faut d'abord noter que durant la dernière année, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a décidé de ne pas donner suite à ladite étude, toutefois, la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a décidé de joindre ses voisines kamouraskoises pour cette importante réflexion, sans pour autant renoncer à compléter l'exercice similaire auquel elle participe, débuté un an plus tôt et portant sur une autre hypothèse de regroupement, du côté de Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert.

Selon M. André Simard, maire de Saint-Roch-des-Aulnaies : *« Le projet d'un regroupement de municipalités vise fondamentalement la mise en commun des forces des unes et des autres pour mieux anticiper l'avenir de notre territoire d'appartenance et faire en sorte de pouvoir continuer non seulement à se donner des services de qualité à coûts abordables, mais aussi à assurer le plein potentiel de notre développement. Pour l'ensemble de nos milieux de vie, et dans le respect des particularités de chaque communauté, il y a certainement moyen de faire beaucoup mieux tous ensemble qu'isolés les uns des autres, chacun dans sa petite administration ».*

Les motivations des différents conseils sont multiples, tous comme les enjeux et les défis auxquels sont confrontés nos administrations municipales, notamment le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée.

Selon M. Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle, *« les défis de recrutement de personnel sont importants, c'est d'ailleurs pourquoi un partage à la direction générale a été instauré avec Saint-Pacôme, et ensuite, avec Saint-Denis-de-la-Bouteillerie. Les mêmes défis existent également au niveau des fournisseurs de services; un regroupement réduira assurément notre vulnérabilité à cet égard ».*

M. Benoît Pilotto, maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, ajoute : *« Ce regroupement permettra de rassembler les forces des municipalités et ainsi faciliter la gestion des différents services, principalement, les ressources humaines, les travaux publics et les loisirs. Ce regroupement favorisera à échéance, l'attractivité et la rétention du personnel ».*

M. Jean-François Pelletier, maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et porte-parole du regroupement, abonde dans le même sens et va même plus loin : *« Ce regroupement est très important afin d'augmenter notre attractivité, autant au niveau de la main-d'œuvre qualifiée, qu'au niveau du développement économique et domiciliaire. Il est primordial de miser sur les forces de chacune des municipalités regroupées et de favoriser la collaboration plutôt que la compétition ».*

La complexité grandissante de la gestion des affaires municipales, la diminution des fournisseurs dans plusieurs secteurs et des professionnels nécessaires à la réalisation de notre mission, jumelés au développement économique sont également des enjeux majeurs.

M. Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière, indique que comme ville de centralité, les élus ont une grande préoccupation à l'égard des services de proximité. *« À cet effet, nous travaillons très fort depuis quelques années à conserver nos services, notamment dans le secteur de la santé afin d'éviter les ruptures de services à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou encore auprès des soins préhospitaliers d'urgence. Il en va de même pour les secteurs de l'alimentation, de la protection de la faune, de la gestion de nos offices municipaux d'habitation et des infrastructures de nos partenaires comme le Cégep à qui nous avons versé un montant de 100 000 \$ pour la réfection de sa piscine. Loin de vouloir englober les municipalités voisines, nous souhaitons unir nos forces afin de conserver nos acquis, de relever nos nombreux défis administratifs et politiques ainsi que d'offrir des services de qualité à nos citoyennes et nos citoyens ».*

Tous s'entendent sur l'importance de la création d'une masse critique pour améliorer notre représentation politique et accroître notre leadership régional... faire plus et faire mieux ensemble!

Madame Louise Chamberland, mairesse de Saint-Pacôme, *« indique que sa municipalité s'est jointe à l'étude sur le regroupement pour deux raisons essentielles : l'urgence de partager des ressources qualifiées et le désir d'offrir à ses citoyens des projets d'envergure nécessitant une expertise qu'elle ne peut soutenir seule ».*

Nous en sommes maintenant à l'analyse des impacts financiers et fiscaux du regroupement. Il est clair pour tous les conseils municipaux, que cette étude doit produire une réflexion complète des impacts sur leurs citoyens. À cet effet, les maires sont accompagnés par un expert en fiscalité municipale qui procède présentement à ces analyses comparatives dans un esprit de transparence et d'équité.

La direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a rencontré tous les conseillers municipaux en février dernier afin de présenter les différents processus et l'échéancier des prochains mois. D'autres rencontres sont prévues afin de présenter les différents thèmes de l'étude. Des rencontres publiques seront ensuite proposées aux citoyens.nes des différentes municipalités afin de présenter le travail accompli dans le cadre de l'étude de regroupement.

M^{me} Nicole Généreux, mairesse de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, résume parfaitement l'essence d'un tel regroupement : *La création d'une nouvelle entité municipale va bien au-delà de la simple addition de nos sept municipalités. C'est une chance unique de repenser notre approche, d'explorer de nouvelles idées et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour répondre aux besoins changeants de notre communauté. En unissant nos forces, nous serons mieux préparés à affronter les défis présents et à anticiper ceux à venir. Grâce à cette collaboration, nous pourrons construire un avenir durable et prospère pour l'ensemble de notre communauté.*